

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 29 JANVIER 2021



N° 4/2021

Le 29 janvier deux mil vingt et un à 17 Heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 22 janvier 2021.

**PRESENTS** : M. Desmedt, Maire ; Mme Bourgoïn, MM. Dubouil, Bourgeteau, Rauzier, Adjoints ; Mmes Dollez, Trézel, MM. Hamot, Moonen, Aubry, Foviaux, Choquet, Mme Flagothier, M. Berthelot, Mme Konan, MM. Rousseau, Lenoble, Mmes Barre, Vigne, M. Matron formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** : Mme Bonnet par M. Bourgeteau, Mme Brunet par M. Dubouil, M. Convers par M. Dubouil, Mme Desmedt par M. Desmedt et Mme Delormel par M. Desmedt.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mmes Fernandes, Delamarre, Coulon et M. Kwak.

Madame Colette DOLLEZ a été désignée par le Conseil Municipal, secrétaire de séance.

Monsieur Hamot rejoint la séance.

Monsieur Matron ne participe pas au vote en sa qualité de président du syndicat de l'Ecole de Musique.

Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 20  
Nombre de suffrages exprimés : 24  
Votes Pour : 24  
Votes Contre : 0  
Abstentions : 1

**OBJET** : Avances de subvention.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- le versement d'une avance de subvention au profit des associations ci-après désignées,
- d'inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2021

- Ecole de Musique 30 000 €
- Sporting Club St Justois 9 250 €

Ainsi délibéré, pour copie conforme.

Accusé de réception en préfecture  
060-216005744-20210129-4-2021-DE  
Date de télétransmission : 05/02/2021  
Date de réception préfecture : 05/02/2021

**Frans DESMEDT**

Vice-Président du Conseil Départemental  
Maire de St Just-en-Chaussée

